

Travailler sereinement en collectif

OBJECTIFS

S'approprier les bases d'un "bon" fonctionnement en groupe
S'approprier la notion de leadership
Se définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun
Se prémunir des problèmes relationnels au sein du projet collectif
Définir un processus de prise de décision au sein du groupe
Favoriser une communication harmonieuse au sein d'un groupe.

ENJEUX

La question de l'association en agriculture cristallise de nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficience économique des fermes, lien social au travail...
De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ses attentes et ainsi dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et soulève de nombreuses question quant au fonctionnement à plusieurs.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

JOUR 1 -

S'approprier les bases d'un "bon" fonctionnement en groupe.
Être capable de mieux se connaître soi et mieux connaître les autres : l'individu au cœur du collectif.

JOUR 2 -

Être capable de définir la place et le rôle de chacun.
S'approprier la notion de leadership.
Se définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun.
Se prémunir des problèmes relationnels au sein du projet agricole collectif.

JOUR 3 -

Être capable de définir un processus de prise de décision au sein du groupe.
Être capable de favoriser une communication harmonieuse au sein d'un groupe.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance de séquence d'apport théorique et d'exercices. Échanges et analyses de pratiques. Apport d'outils, de méthodes et de contenus adaptés et variés.

MOYENS MATÉRIELS

Salle, paperboard.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 3 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivia

21 € à 50€ / jour selon éligibilité Vivia

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Cédric Bernard
agriculturepaysanne@wanadoo.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent

22000
Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41
Fax. 02.96.94.16.28

NOTE : Repas partagé

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/01/0001	6 D712 22810 Côtes-d'Armor	Sophie Pattée, animatrice du Civam 29 formée à l'accompagnement des relations humaines dans les formes collectives agricoles
07/02/2022	6 D712 22810 Côtes-d'Armor	Sophie Pattée, animatrice du Civam 29 formée à l'accompagnement des relations humaines dans les formes collectives agricoles
14/11/2022	6 D712 22810 Côtes-d'Armor	Sophie Pattée, animatrice du Civam 29 formée à l'accompagnement des relations humaines dans les formes collectives agricoles

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))